

BULLETIN BEDOUIN

Mars - Avril
2011

51

EDITO

FOIRE SAINTE BLANDINE

Pendant des années, au cours desquelles les moyens de locomotion étaient restreints, on attendait la foire, que se soit au printemps ou à l'automne, pour s'approvisionner.

C'était aussi l'occasion de compléter son troupeau ou de songer à son renouvellement. Tout ce commerce se passait dans une ambiance conviviale et festive parfois jusqu'à des heures tardives.

Puis au fil des années, l'évolution de la vie a fait que les achats se font différemment.

Mais nous voulons conserver les traditions. C'est bien dans cet esprit, que depuis plusieurs années, la commission foire travaille tout en adaptant le lieu, les moyens au rythme de la vie actuelle.

Après la Bretagne, c'est l'Auvergne qui nous rend visite afin de nous faire partager ses spécialités culturelles et gourmandes.

L'Inter-Sociétés vous invite d'ores et déjà à son traditionnel pot au feu suivi du concert gratuit donné par un groupe de Folklore Auvergnat 'LOU CANTOU'.

Merci à la commission foire et aux bénévoles des différentes associations pour l'organisation de cette journée qui, grâce à leur volonté de la faire vivre, prolongent l'histoire de la foire de Ste BLANDINE.

*Autant de bonnes raisons pour ne pas manquer ce rendez-vous.
Alors au 21 mai....*

Michel RAMPON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2011

Début de séance : 20 heures

Excusés : Frédéric MURE, Alain CHAUSSENDE, Jocelyn SIMON, Marc VITTORI, Georges DESORT.

↳ Délibération subvention PALULOS et REGION :

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise lors du dernier Conseil Municipal, concernant le projet de réhabilitation d'un logement dans l'ancien bâtiment Civier.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer à nouveau sur le dépôt des dossiers de subventions PALULOS et Région car le plan de financement est modifié. Bruno GOUJET présente et explique ces modifications.

Après débat sur l'opportunité de réaliser un logement à caractère social, le Conseil Municipal, vote l'annulation de la délibération prise en date du 11 janvier 2011.

↳ Délibération pour prendre l'arrêté de demande de subvention du contrat triennal :

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'avenant n° 3 du contrat triennal, il a été décidé de la réhabilitation d'un bâtiment communal à usage de commerce. Le montant hors taxes de l'opération s'élève à 195 961,71 Euros.

Le financement serait le suivant :

Subvention Conseil Général (Contrat triennal)	59 675,00 €
Subvention Région	45 750,00 €
Réserve Parlementaire	4 000,00 €
FISAC	47 344,00 €
Emprunt bancaire	39 192,71 €

Le Conseil Municipal accepte le plan de financement et sollicite le bénéfice de la subvention du Conseil Général.

↳ Délibération subvention Ecole :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'association OGEC, représentée par Elisabeth FAYOLLE et la commune de Longessaigne.

Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école. Ce financement constitue le forfait communal.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, une participation de 427 € par élève. Sois une subvention de 30 317€ pour l'année scolaire 2010-2011 (71 élèves).

↳ Délibération subvention Ecole de musique Chazelloise :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande de participation pour l'année 2011, présentée par l'Ecole de musique Chazelloise « Point d'orgue » pour la formation musicale d'un élève domicilié sur la commune.

Etant donné que la formation à cet instrument n'est pas dispensée par l'Ecole de musique cantonale, le Conseil Municipal accepte le versement d'une participation annuelle de 18 €.

↳ **Approbation d'un contrat d'offre de service du dispositif brigades vertes :**

Monsieur le Maire explique que l'association Rhône Insertion Environnement met à disposition des collectivités locales le service des équipes brigades vertes. Comme en 2010, le coût proposé s'élève à 40 €/jour plus les repas de midi.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette offre de service utilisée depuis plusieurs années par la commune.

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat de service 2011 pour 8 journées.

↳ **Délibération signature du contrat « enfance jeunesse » :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est engagée, au côté de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dans un dispositif contractuel d'amélioration quantitatif et qualitatif de différentes formules d'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le canton de St Laurent de Chamousset. Ce partenariat a conduit à la création d'un accueil périscolaire.

Ce contrat enfance jeunesse signé avec la CAF de Lyon est arrivé à échéance fin 2010. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat pour la période 2011-2014.

↳ **Compte Rendu Commission bâtiments :**

Michel PONCET fait le bilan de la réunion du 29 janvier dernier concernant:

- Aménagement de la Cour de la cure
- Restauration de différents murs

↳ **Aménagement du préau de la Mairie :**

Céline COURBIERE fait le compte-rendu de la réunion du 4 février entre les élus et les différentes associations communales.

Différentes suggestions ont été émises sur sa future utilisation : vin d'honneur, bals, concerts, rassemblements divers...

La réhabilitation de ce préau semble nécessaire pour la vie du village.

↳ **Budgets 2011 (débat d'orientation) :**

Débat et orientations sur le contenu des futurs budgets.

↳ **Questions diverses :**

- Chaufferie bois :

Mme Bourg du SYDER, nous a exposé les possibilités du transfert de la maîtrise d'ouvrage à ce syndicat. Cela faciliterait l'aboutissement de ce projet.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 22 MARS 2011**

Début de séance : 20 heures

Excusés : Frédéric MURE, Jocelyn SIMON, Georges DESORT.

↳ **Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2010:**

Bruno GOUJET présente le compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Il énumère les principales réalisations de l'année.

Les résultats comptables cumulés pour l'année 2010 sont les suivants :

- Budget principal :

En section de fonctionnement, excédent de 295 160,81 €

En section d'investissement, excédent de 77 194,55 €

- Budget annexe d'assainissement :

En section de fonctionnement, excédent de 10 061,80 €

En section d'investissement, excédent de 6 297,92 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs communaux ainsi que les comptes de gestion établis par Monsieur le receveur municipal.

↳ **Questions Diverses :**

- Commission culture :

- Foire 2011 : Céline COURBIERE informe le Conseil Municipal que le thème de cette année sera « Autour de l'Auvergne ». La commission envisage l'achat de 4 banderoles pour communiquer sur la foire. Le coût estimatif s'élèverait à 926 € T.T.C. Le Conseil donne son accord.

- Commission bâtiments : (compte-rendu par Michel PONCET)

- Bâtiment Civier : Les travaux avancent dans le respect du calendrier.

- Toilettes publiques : L'appel d'offres est lancé.

- Salle polyvalente : Achat de sèche-mains et de vaisselle.

- Cour de la cure : Elle a été nettoyée. La réflexion sur l'aménagement de celle-ci se poursuit.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011

Début de séance : 20 heures

Excusé : Marc VITTORI.

↳ Finances :

Après plusieurs rencontres de la commission finances, Bruno GOUJET présente le travail réalisé et soumet à débat un certain nombre d'orientations budgétaires pour 2011.

↳ Vote des taxes locales pour 2011 :

Le Conseil Municipal décide de suivre les préconisations émises par la commission finances. Après un vote à la majorité (12 Oui et 2 Non), il décide le maintien des taux d'imposition pour 2011, à savoir :

- taxe d'habitation : 16,82 %
- taxe foncière (bâti) : 18,51 %
- taxe foncière (non bâti) : 44,14 %

↳ Participation communale aux Syndicats intercommunaux :

- **SYDER** : Le Conseil Municipal décide que la participation communale 2011 d'un montant de 17 199,44 € sera assurée comme les années précédentes par recouvrement direct sur les contribuables.
- **Syndicat des eaux des Monts du lyonnais** : Le Conseil Municipal décide que la participation communale 2011 d'un montant de 1 478,40 € sera assurée comme les années précédentes par recouvrement direct sur les contribuables.
- **SIVOS du Collège du Val d'Argent (Ste Foy)** : Le Conseil Municipal décide que la participation communale 2011 d'un montant de 260,19 € sera assurée comme les années précédentes par recouvrement direct sur les contribuables.

↳ Participation aux activités (sports et loisirs) de la Communauté de Communes :

Après exposé des différentes activités organisées au niveau du canton, le Conseil Municipal décide de maintenir une aide de 2,50 € par jour et par enfant résidant sur la commune.

↳ Amendes de police :

Chaque année, le Conseil Général répartit le produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Elles peuvent bénéficier d'une subvention pour financer des travaux de sécurité routière.

La commission voirie expose les travaux à réaliser sur les voiries du lotissement communal.

Le devis estimatif des travaux s'élève à un montant hors taxes de 11 958,40 €.

Le financement serait le suivant :

- Subvention du Conseil Général : 7 175,04 €
- Fonds propres : 4 783,36 €

Le Conseil Municipal accepte le devis et sollicite cette subvention pour l'année 2011.

↳ Questions diverses :

Foire Sainte Blandine : Céline COURBIERE présente le déroulement de cette journée. La commission culture propose l'acquisition de 5 banderoles pour communiquer sur cet événement. Le montant de la commande définitive s'élève à 612,72 € H.T.

COMPTE ADMINISTRATIF

-Budget Principal-

TABLEAU COMPARATIF 2008 - 2009 - 2010

RECETTES	2008	2009	2010	DEPENSES	2008	2009	2010
Chap.13 Atténuation de charges	11 231.42	12 443.80	15 090.17	Chap.11 Charges à caractère général	81 716.48	100 090.26	93 370.62
Chap.42 Travaux en régie (investissements)	0.00	0.00	0.00	Chap.12 Charges de personnel	104 407.06	107 682.91	110 585.91
Chap.70 Produits des services...	5 216.75	8 178.08	9 185.33	Chap.65 Autres charges de gestion courante	70 106.24	93 923.70	88 829.94
Chap.73 Impôts et taxes	148 532.91	155 834.79	156 212.77	Chap.66 Charges financières	7 067.80	6 263.51	8 201.24
Chap.74 Dotations,Subventions,Participations	193 803.17	218 788.76	203 663.84	Chap.67 Charges exceptionnelles	6 075.10	1 683.85	2 938.23
Chap.75 Autres produits -dont loyers- (dont excédent /budget lotissement : 38221.32) en 2009	11 328.88	49 875.88	15 944.37				
Chap.77 Produits exceptionnels	14 465.13	6 599.90	1 257.96				
TOTAUX	384 578.26	451 721.21	401 354.44	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (a)	115 205.58	142 076.98	97 428.50
					384 578.26	451 721.21	401 354.44

(a) Après remboursement annuel du capital des emprunts, on obtient la capacité d'autofinancement nette (utilisable pour financer les opérations d'investissements),

qui s'établit à : **pour 2008 : 85 372 €** **pour 2009 : 124 096 €** **pour 2010 : 68 091 €**

INFOS MAIRIE

REVISION DU P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

La révision du P.L.U arrive à son terme et sera mise à l'enquête publique.

Nous souhaitons le porter à votre connaissance lors

**d'une réunion publique
le 10 juin à 20 h
Salle du cinéma**

Votre présence favorisera des échanges plus constructifs et permettront une bonne compréhension de ce document d'urbanisme.

Venez nombreux, ce sera l'occasion d'harmoniser les points de vue de chacun.



Foire de la Sainte Blandine

Longessaigne 21 mai 2011



Au tour de l'Auvergne

 8h

Assiette de tripes ou tête de veau

 10h30

Messe

 11h30

Déambulation au son de la Vielle
et de la Cabrette

 12h00

Animation par la fanfare locale suivie
d'un apéritif offert par la municipalité

 12h30

POT AU FEU avec fromage et dessert auvergnat

 14h30

CONCERT GRATUIT :
« LOU CANTOU » Groupe de Folklore Auvergnat
Initiation à la danse traditionnelle



LES FOUINEURS BÉDOUINS

**Samedi 18 juin 2011
10 H 30
à La Mazalière**

Fête de la pierre des 4 communes

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal
et l'association « Les Fouineurs Bédouins »
invitent les habitants de LONGESSAIGNE à participer
à la rencontre des 4 maires qui aura lieu sur le site de la
pierre des 4 communes au lieu-dit La Mazalière.

Un apéritif clôturera cette manifestation.

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Fête des mères le dimanche 29 mai 2011

à 11 heure à la salle polyvalente

vin d'honneur offert par la municipalité

une plante remise à toute les mamans adhérente à l'association

Tirage de la tombola



DEBROUSSAILLAGE DES CHEMINS DE RANDONNEES.

Chaque année, le premier samedi de juin, quelques personnes de l'association des «JOYEUX GALOPINS » se retrouvent Avec débroussailleuses, taille-haies pour entretenir les chemins de randonnées empruntés par les uns et les autres.

Pour faciliter la tâche la mairie participe à cet entretien en faisant intervenir les brigades vertes deux semaines par an.

Afin de conserver tout ces chemins ouverts pour d'agréables promenades nous renouvelons notre appel aux bénévoles pour le

SAMEDI 4 JUIN à 8H30 SUR LA PLACE

Après cette matinée de fauche dans la convivialité, un casse-croûte sera offert par la municipalité

Merci d'avance.





Le printemps 2011

de la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux

Des pages dédiées à la Marque sur le site internet du Lyonnais Touristique

www.le-lyonnais.org

- rubrique « **Gastronomie** » ou « **Rouge de Gourmandise** »

Ca y est la Marque surfe sur la toile et possède depuis décembre 2010 des **pages internet** dédiées à son association. Vous pourrez ainsi comprendre notre démarche, suivre toute notre actualité et repérer nos adhérents. Bonne visite sur nos pages !

Découvrez aussi nos **vidéos** tournées cet été via les 6 filières de la rubrique "nos savoir-faire"!

Retrouvez la Marque également sur Facebook

Rejoignez-nous dans la **promotion des produits du terroir** des Monts et Coteaux du Lyonnais

Newsletter mensuelle du Lyonnais Touristique et de la Marque collective tous les 1^{er} jeudis du mois

Retrouvez toute l'actualité touristique sur les Monts & Coteaux du Lyonnais : les **nouveautés**, les **idées sorties**, les **coups de cœur** et les **bons plans du mois**. La Marque collective aura également sa rubrique avec des infos sur les **dernières news**, ses **adhérents** et **3 recettes par mois** offertes par les restaurateurs adhérents afin de composer un menu local et de saison.

Pour recevoir cette lettre "mois après mois", connectez vous sur le site internet

www.le-lyonnais.org

- rubrique **newsletter**

Visite chez nos 31 restaurants adhérents

Depuis le début de l'année, des techniciens ou membres de bureau des offices de tourisme du Lyonnais accompagnés par la Marque Le Lyonnais déjeunent dans les restaurants adhérents. Ce suivi permet de **vérifier le respect de la charte d'engagement** du restaurateur comme notamment la **provenance des produits**, l'**identification claire** des plats et menus concernés ou encore par l'**utilisation d'outils de communication Marque**. *Un suivi essentiel pour l'image de (la) Marque.*

Une nouvelle filière "chambres et tables d'hôtes" se crée

Les chambres et tables d'hôtes sont des acteurs de promotion des produits du terroir des Monts et Coteaux du Lyonnais

Si vous êtes propriétaires de chambres d'hôtes sur les Monts et Coteaux du Lyonnais et que vous souhaitez nous rencontrer :

Contactez Régis Gautier ou Emilie Tabardel au 04 78 48 57 66 ou par email :

marquecollective@le-lyonnais.org

Changement de co-président à la Marque

Daniel Piegay, producteur laitier à St Martin-en-Haut, président depuis la création de la Marque fin 2007 a laissé sa place à **Henri Jullian, vigneron des Coteaux du Lyonnais au Domaine de Prapin à Taluyers.**

Daniel Piegay reste au CA de la Marque et Henri Jullian fait équipe désormais avec **Daniel Lardellier, producteur laitier à Larajasse.**

Hervé Boinon, boucher-charcutier à Ste-Foy-l'Argentière poursuit sa fonction de trésorier et **Patrick Bonnier, restaurateur à Thurins,** comme secrétaire.

Un bureau représenté sur les Monts et sur les Coteaux du Lyonnais !

108 adhérents en ce début de printemps !

La Marque vient de passer le cap symbolique des 100 adhésions uniques : retrouvez la liste sur le site.

Echangez avec nous sur notre stand et dégustez des produits du terroir...

La Marque sera présente sur les prochains événements suivants :

Loire en fête à Montrond-les-Bains les 14 et 15 mai, animations
Fraîche Attitude du 3 au 12 juin (*programme en cours*),
Comice des 4 cantons à Saint-Symphorien-sur-Coise les 2 et 3 juillet...
Et d'autres événements à suivre !

Contact : Emilie Tabardel – Chargée de communication -

La Marque Le Lyonnais Monts & Coteaux
Mairie – 69850 Saint-Martin-en-Haut - Tél. 04 78 48 57 66 – Fax. 04 78 48 56 05 -

contact@le-lyonnais.org - www.le-lyonnais.org

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Né le 7 mars 2011

Antoine COQUARD

Fils de Maryline BEYRON et Raphaël COQUARD

Né le 4 mai 2011

Timéo PEYLACHON-FRUTIER

Fils de Lauriane FRUTIER et Alain PEYLACHON

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

21 mai	Foire Ste Blandine
29 mai	Fête des Mères
1 ^{er} juin	Bal M.J.
4 juin	Débroussaillage Sentiers
18 juin	Fête de la Pierre des 4 communes
23 juin	Casse Croute du Club
25 juin	Kermesse de l'école
16 juillet	Ciné Plein Air
30-31 juillet 1 ^{er} août	Vogue
3 septembre	Brocante
24 septembre	Soirée O.G.E.C.
1 ^{er} octobre	Repas dansant du Club
14 octobre	Réunion Inter-Sociétés
29 octobre	Concours de Belote Inter-Sociétés